

PIGUET FUND - Actions Suisses - SMID

Rapport annuel au 31 mai 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	14

Piguet Galland & vous. 

Rue de la Plaine 14
CH-1400 Yverdon-les-Bains

www.piguetgalland.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Michel AUBRY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Information aux investisseurs

1) Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assume cette fonction depuis le présent exercice annuel clôturant au 31 mai 2024.

2) Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée, à compter du 15 mai 2024, avec le départ de M. Patrick Botteron, membre, et la nomination de M. Michel Aubry, en tant que nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Utilisation du revenu net au 31 mai 2024

Date Ex VNI : 19/09/2024

Date de paiement : 23/09/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	2	CHF	1.00	0.35	0.65	0.65
Classe I	Non	2	CHF	1.90	0.665	1.235	1.235

Chiffres comptables

Aperçu		Devise	01.06.23 (Lancement 30.12.21)	
			31.05.24	du fonds) 31.05.23
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	63'334'305.07	52'673'929.40
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	15'296'407.89	12'730'816.91
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	186.61	168.74
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.46%	1.46%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	48'037'897.18	39'943'112.49
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	187.52	169.94
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.96%	0.96%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	31.05.24	31.05.23
Avoirs en banque		
à vue	4'471'343.19	4'761'999.68
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	58'827'560.45	47'448'802.43
Autres actifs	91'260.57	510'744.83
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	63'390'164.21	52'721'546.94
Autres engagements	-55'859.14	-47'617.54
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	63'334'305.07	52'673'929.40

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.06.23	(Lancement 30.12.21
		31.05.24	du fonds) 31.05.23
Position au début de la période comptable / Emission initiale		75'446	46'420
Parts émises		16'856	49'725
Parts rachetées		-10'330	-20'699
Position à la fin de la période comptable		81'972	75'446

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	01.06.23	(Lancement 30.12.21
		31.05.24	du fonds) 31.05.23
Position au début de la période comptable / Emission initiale		235'043	94'879
Parts émises		42'811	162'708
Parts rachetées		-21'673	-22'544
Position à la fin de la période comptable		256'181	235'043

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable / à l'émission	52'673'929.40	31'126'756.70
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'027'225.20	0.00
Solde des mouvements de parts	4'906'661.60	30'095'786.12
Résultat total	6'780'939.27	-8'548'613.42
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	63'334'305.07	52'673'929.40

Compte de résultat	Période comptable	01.06.23 (Lancement 30.12.21)	31.05.24 du fonds) 31.05.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		5'923.76	829.22
Intérêts négatifs		0.00	-4'787.59
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		1'141'202.00	1'458'441.35
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-17'736.95	187'098.39
Total des revenus		1'129'388.81	1'641'581.37
Charges			
Intérêts passifs		-2.09	-9.37
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-585'316.66	-571'099.01
Autres charges		-3'229.20	0.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		19'565.67	-19'921.79
Total des charges		-568'982.28	-591'030.17
Résultat net		560'406.53	1'050'551.20
Gains et pertes de capital réalisés		-70'170.97	-2'474'260.21
Résultat réalisé		490'235.56	-1'423'709.01
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		6'290'703.71	-7'124'904.41
Résultat total		6'780'939.27	-8'548'613.42

Utilisation du résultat de la classe A	Période comptable	01.06.23 (Lancement 30.12.21)	31.05.24 du fonds) 31.05.23
Résultat net		82'916.50	186'305.91
Report de l'année précédente		5'235.51	0.00
Résultat disponible pour être réparti		88'152.01	186'305.91
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		81'972.00	181'070.40
Report à compte nouveau		6'180.01	5'235.51
Total		88'152.01	186'305.91

Utilisation du résultat de la classe I	Période comptable	01.06.23 (Lancement 30.12.21)	31.05.24 du fonds) 31.05.23
Résultat net		477'490.03	864'245.29
Report de l'année précédente		18'090.49	0.00
Résultat disponible pour être réparti		495'580.52	864'245.29
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		486'743.90	846'154.80
Report à compte nouveau		8'836.62	18'090.49
Total		495'580.52	864'245.29

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					58'827'560.45	92.80
CH0012142631	Clariant nom.	64'922	CHF	14.40	934'876.80	1.48
Matériaux de Base					934'876.80	1.48
CH0006372897	Interroll Holding nom.	550	CHF	2'770.00	1'523'500.00	2.40
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	4'728	CHF	255.50	1'208'004.00	1.91
CH0038388911	Sulzer nom.	17'000	CHF	122.80	2'087'600.00	3.29
CH0100837282	Kardex Holding nom.	8'639	CHF	249.00	2'151'111.00	3.39
CH0126673539	DKSH Holding nom.	26'600	CHF	61.20	1'627'920.00	2.57
CH0319416936	Flughafen Zuerich nom.	14'000	CHF	191.90	2'686'600.00	4.24
CH0360826991	Comet Holding	3'000	CHF	333.50	1'000'500.00	1.58
CH0418792922	Sika	6'600	CHF	272.90	1'801'140.00	2.84
CH1101098163	Belimo Holding	3'300	CHF	419.40	1'384'020.00	2.18
CH1169360919	Accelleron Industries	37'500	CHF	36.40	1'365'000.00	2.15
CH1256740924	SGS nom.	22'000	CHF	84.00	1'848'000.00	2.92
Industries					18'683'395.00	29.47
CH0009002962	Barry Callebaut nom.	798	CHF	1'566.00	1'249'668.00	1.97
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	210	CHF	10'510.00	2'207'100.00	3.48
CH0012829898	Emmi nom.	1'770	CHF	900.00	1'593'000.00	2.51
CH1134540470	On Holding -A-	76'250	USD	42.54	2'926'281.40	4.62
Biens de Consommation					7'976'049.40	12.58
CH0012100191	Tecan Group nom.	3'100	CHF	319.40	990'140.00	1.56
CH0013841017	Lonza Group nom.	2'000	CHF	486.40	972'800.00	1.54
CH0014284498	Siegfried Holding nom.	2'253	CHF	899.00	2'025'447.00	3.20
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	1'500	CHF	382.00	573'000.00	0.90
CH0334081137	CRISPR Therapeutics nom.	9'250	USD	53.74	448'454.25	0.71
CH1175448666	Straumann Holding	9'000	CHF	117.00	1'053'000.00	1.66
CH1176493729	Bachem Holding nom.	22'500	CHF	80.85	1'819'125.00	2.87
CH1243598427	Sandoz Group	40'000	CHF	32.06	1'282'400.00	2.02
CH1335392721	Galderma Group	26'250	CHF	73.27	1'923'337.50	3.03
Santé					11'087'703.75	17.49
CH0023405456	Avolta nom.	20'000	CHF	36.56	731'200.00	1.15
CH0276837694	Mobilezone Holding nom.	144'000	CHF	14.30	2'059'200.00	3.25
Services aux Consommateurs					2'790'400.00	4.40

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0008837566	Allreal Holding nom.	22'000	CHF	153.00	3'366'000.00	5.31
CH0010675863	Swissquote Group Holding nom.	9'200	CHF	275.40	2'533'680.00	4.00
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	3'785	CHF	627.80	2'376'223.00	3.75
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	900	CHF	1'206.00	1'085'400.00	1.71
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	54'000	CHF	54.08	2'920'320.00	4.61
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	19'000	CHF	121.10	2'300'900.00	3.63
CH1252930610	Luzerner KB	27'425	CHF	68.50	1'878'612.50	2.96
Sociétés Financières					16'461'135.50	25.97
CH0025751329	Logitech Intl nom.	10'000	CHF	89.40	894'000.00	1.41
Technologie					894'000.00	1.41

Inventaire résumé				Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue				4'471'343.19	7.06
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs				58'827'560.45	92.80
Autres actifs				91'260.57	0.14
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable				63'390'164.21	100.00
Autres engagements				-55'859.14	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable				63'334'305.07	

Cours de change USD 1 = CHF 0.90215

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0008837566	Allreal Holding nom.	22'000	0
CH0010675863	Swissquote Group Holding nom.	0	2'400
CH0012100191	Tecan Group nom.	3'100	0
CH0013841017	Lonza Group nom.	0	2'060
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	450	0
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	1'500	0
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	0	443
CH0025751329	Logitech Intl nom.	0	21'000
CH0038388911	Sulzer nom.	0	7'800
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	12'000	0
CH0319416936	Flughafen Zuerich nom.	3'000	0
CH0360826991	Comet Holding	0	6'300
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	5'000	0
CH1134540470	On Holding -A-	20'000	0
CH1169360919	Accelleron Industries	37'500	0
CH1175448666	Straumann Holding	4'450	9'100
CH1176493729	Bachem Holding nom.	15'000	7'500
CH1243598427	Sandoz Group	80'000	40'000
CH1256740924	SGS nom.	22'000	0
CH1335392721	Galderma Group	35'000	8'750

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0190891181	Leonteq nom.	0	27'000
--------------	--------------	---	--------

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

FIGUET FUND – Actions Suisses - SMID	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.45%*	Max. 2.50%	Max. 0.80%	
Classe I	0.95%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Les contrats à terme (contrats futures et forwards) et les contrats d'options négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués sur la base du prix de clôture ou de règlement publié par la bourse ou l'autre marché réglementé ouvert au public qui constitue le marché principal de ces contrats. Les contrats à terme et d'options qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (dérivé OTC) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés et reconnus par la pratique, sur la base de la valeur vénale des sous-jacents.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 31 mai
Performance :					
– Classe A (lancée le 30.12.21)	%	-0.01	-32.51	12.40	13.32
– Classe I (lancée le 30.12.21)	%	0.00	-32.17	12.90	13.56

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement PIGUET FUND avec les compartiments :

- Actions Amérique du Nord
- Actions Asie-Pacifique ex-Japon
- Actions Japon
- Actions Pan-Europe
- Actions Suisses
- Actions Suisses - SMID
- Pondéré

– comprenant le compte de fortune au 31 mai 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Mathilde de La Pomélie
Experte réviseuse agréée

Genève, 30 septembre 2024

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 mai 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)